

meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

►►► démocratie ◀

Déplacements à Meylan



Ce numéro du journal de Meydia est largement consacré à la présentation des résultats de l'enquête par questionnaire, lancée en juin dernier auprès des Meylanais sur la restructuration du réseau de bus. Vous y trouverez donc la synthèse des 286 réponses qui nous sont parvenues. Merci à ceux qui ont pris le temps de répondre.

Notre approche de la concertation

Comme nous nous y étions engagés, nous avons pris rendez-vous avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC). Avec deux autres membres de MeyDIA, nous avons été reçus par le Directeur de Cabinet en juillet 2012. Nous avons présenté les résultats de notre enquête. Les échanges ont eu lieu dans un climat d'écoute réciproque des arguments des uns et des autres. Nous avons pu proposer un aménagement qui devrait être mis en place en janvier 2013, aménagement qui, nous l'espérons, apportera un léger mieux à la desserte du Haut-Meylan.

C'est ainsi que nous concevons notre action associative : constructive, force de propositions, attentive à l'intérêt général.

Les pratiques inefficaces de notre maire

Nous sommes loin, très loin de l'agitation médiatique et de la manipulation des habitants auxquelles nous avons assisté ces der-

niers mois à propos du dossier Transports en Communs. Madame Tardy n'a eu de cesse de mettre de l'huile sur le feu, sans jamais faire preuve de la moindre volonté de faire avancer les choses. Par exemple, lors de la restructuration, en janvier 2012, le Conseil général avait mis en place un arrêt supplémentaire à Bérivière, pour la ligne 6020. Notre Maire a refusé de donner la priorité à une traversée piétonne à cet arrêt, provoquant ainsi une situation très dangereuse pour les piétons sortis du bus. Face à cet état de fait, le Conseil Général a donc décidé de supprimer cet arrêt.

Une majorité municipale indigne

Je ne m'attarde pas sur les déchirements politiques qui agitent actuellement la majorité municipale à Meylan. Le dernier conseil municipal a été l'occasion d'affrontements au sein de cette majorité, indignes d'élus de la République.

Avec notre journal nous continuerons d'affirmer notre ancrage à gauche et notre volonté de vous informer différemment de la vie municipale. Continuez à nous lire et à nous écrire (www.meydia.org).

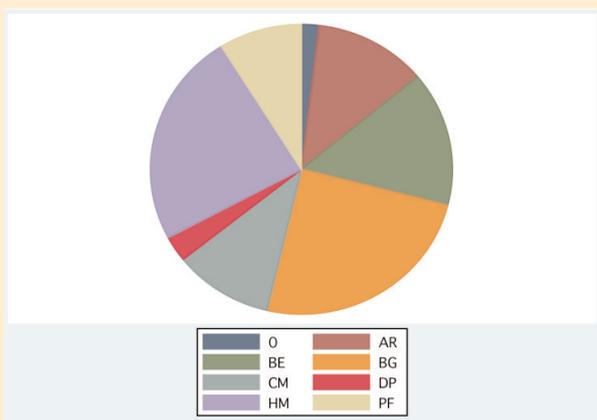
Bien à vous

Philippe Schaar, Président de MeyDIA

Enquête Meydia : "Transports en Commun à Meylan"

la commune

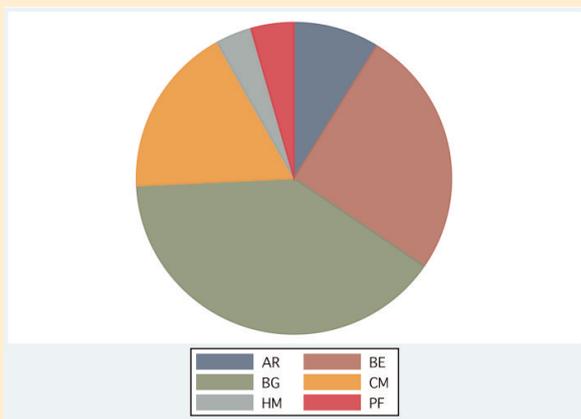
La participation à l'enquête "Transports en Commun Meylan Meydia" : une réussite ! 286 Meylanais ont répondu au questionnaire et tous les quartiers sont représentés.



BE: Béalières CM: Charlaix-Maupertuis HM: Haut Meylan - St Mury AR: Ayguinards - Revirée BG: Buclos - Grand Pré DP: Détourbe - Praly PF: Plaine Fleurie O : non réponse

Parmi les participants, la majorité d'entre eux, et quel que soit leur quartier, déclare utiliser les transports en commun 2 à 4 fois par semaine. Pour 50% des participants, la restructuration des transports en commun sur Meylan est appréciée positivement, mais pour 39% d'entre eux elle est jugée négativement.

D'importantes différences d'appréciation selon les quartiers :



Comme le montre le graphique, les "contents" se situent essentiellement dans les quartiers Buclos - Grand Pré, Béalières, Charlaix - Maupertuis. Ils sont nettement moins nombreux dans les quartiers Haut-Meylan - St-Mury, Ayguinard - Revirée, Plaine Fleurie.

Du fait de la restructuration, les habitants des Béalières, Buclos Grand- Pré, Charlaix - Maupertuis déclarent utiliser plus souvent les transports en commun, tandis que ceux du Haut-Meylan, St-Mury, Détourbe - Praly déclarent les utiliser moins souvent.

C'est le même découpage qui préside lorsqu'ils sont interrogés sur la modification de leur temps de trajet : les premiers disent avoir gagné du temps (10 minutes ou plus), les seconds en avoir perdu (10 minutes ou plus).

Fréquence et horaires

La fréquence des bus est jugée tout à fait acceptable par les participants de Charlaix-Maupertuis, Buclos Grand-Pré et Béalières, et insuffisante par les participants du Haut-Meylan, St-Mury et Détourbe - Praly. Sur l'ensemble de Meylan, la demande est forte pour que les bus circulent plus tard le soir et soient plus fréquents les week-ends et jours fériés. Pour tous, et quel que soit leur quartier, le temps de marche acceptable pour rejoindre un arrêt de bus se situe autour de 5 minutes.

Pour aller plus avant

- Les participants à l'enquête se déclarent massivement très satisfaits de la ligne Chrono dans les quartiers Béalières, Charlaix - Maupertuis et Buclos Grand-Pré. Plusieurs usagers de cette ligne ont formulé le souhait que le terminus soit à la gare de Grenoble.
- Aucun avantage de la ligne 16 n'est relevé par les participants, quel que soit leur quartier.
- La suppression de la ligne 9 est déplorée par la majorité des participants du Haut-Meylan, St-Mury, Détourbe - Praly et Plaine Fleurie.
- Un nombre non négligeable de participants des quartiers Ayguinards - Revirée et Haut-Meylan notent des problèmes liés à la modification du parcours du 31.
- La ligne Proximo n'est pas appréciée par les participants des quartiers Plaine Fleurie, Détourbe-Praly, Haut-Meylan et Ayguinards - Revirée.

A propos des parkings relais et des garages à vélos

La demande de parkings relais est formulée par plusieurs participants, notamment dans les quartiers Haut-Meylan, Béalières et Buclos-Grand-Pré. Des garages à vélo sont souhaités dans les quartiers Charlaix-Maupertuis, Béalières et Buclos-Grand-Pré.

Liaison avec le tramway

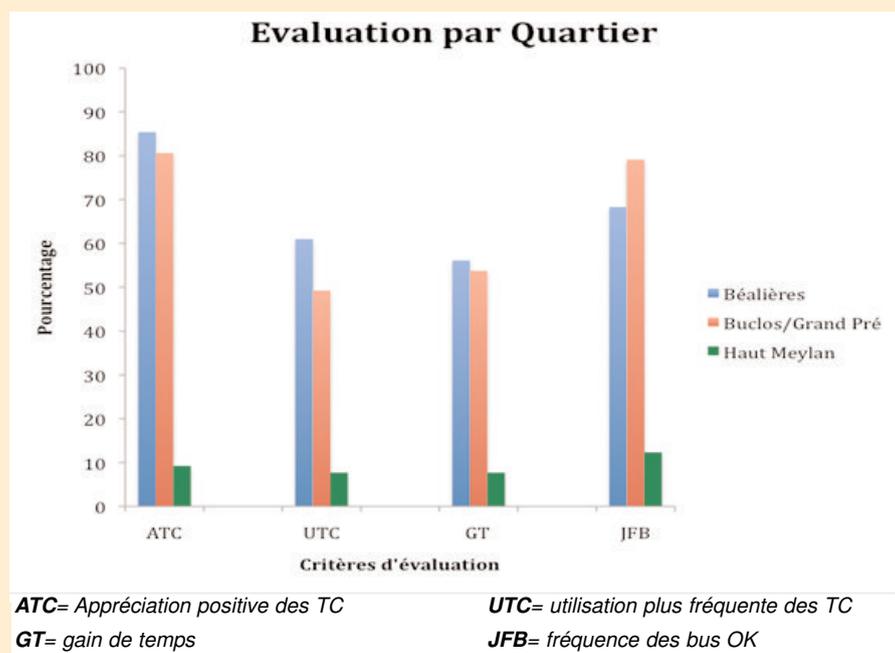
13% des participants à l'enquête soulignent les problèmes de liaison avec le tramway ligne B (Grand Sablon) et particulièrement les habitants du Haut-Meylan et de la Plaine Fleurie.

Liaisons inter-quartiers

Bien qu'assez peu nombreuses, ces réponses, qui s'expriment surtout dans les quartiers Ayguinards-Revirée et Haut-Meylan, traduisent un désir d'échanges plus faciles entre les différents quartiers de Meylan, notamment pour faciliter la vie culturelle et associative des jeunes et des enfants de Meylan.

Ce bilan est clair ! Les usagers des transports en commun de Béalières et Buclos Grand-Pré apprécient positivement la réorganisation proposée, mais ceux de Haut Meylan - St Mury, pas du tout !

Malgré tout, la fréquentation des transports en commun à Meylan a augmenté (+10%) depuis la mise en place de la réorganisation (*source SMTC*).



MeyDIA au SMTC

MeyDIA a rencontré des représentants du SMTC le 18 juillet 2012 pour présenter et commenter ces résultats. La proposition que nous avons soumise au SMTC d'alterner les lignes 16 et Proximo dans le Haut-Meylan a reçu un accueil favorable. Cette solution permettrait le passage d'un bus toutes les 30 minutes.

Il a été envisagé la modification du trajet de la ligne 16 qui aurait son terminus à La Détourbe ce qui pourrait améliorer la desserte des quartiers Saint-Mury et La Praly.

Nous avons également soulevé la question de la régularité et de la fréquence de la ligne 6020 (Crolles - Grenoble Gare), mais la gestion de cette ligne n'est pas du ressort du SMTC (Ligne Trans-Isère).

Nous continuerons d'être présents sur ce sujet des transports en commun, notamment au travers des comités de lignes organisés par le SMTC, car les transports en commun sont aujourd'hui porteurs d'un immense enjeu écologique en tant qu'alternative à la voiture individuelle dans nos déplacements quotidiens.

Interview F.Gimbert (suite)

F.Gimbert : Les ressources transférées par le Conseil Général lorsque nous avons repris les lignes qu'il gérait auparavant représentent environ la moitié de ce coût. Une partie de ce transfert vient de la dotation d'État au Conseil Général au titre du transport scolaire. Les développements du réseau peuvent être financés soit par augmentation du versement transport car nous ne sommes pas encore au plafond, soit sur nos recettes ordinaires (fiscalité ou dotation globale de fonctionnement de l'État). Nous avons encore dans le Grésivaudan des marges de manœuvre dont ne disposent pas les grandes agglomérations qui doivent assumer des investissements plus lourds comme le tram et des transports plus fréquents.

MeyDIA : Quel rôle pour les partenariats public-privé dans les transports en commun ?

F.Gimbert : Le partenariat public-privé tel qu'il est défini dans la loi est un instrument pour porter des investissements lourds. Cela peut être une bonne solution pour un transport innovant dont le coût d'investissement est important comme le câble. Je ne suis pas sûr que cette formule soit intéressante pour des investissements "classiques" dont on connaît les coûts comme le tram.

Pour l'exploitation d'un réseau de transports, le privé peut être associé sous d'autres formes. Il existe la formule de la société d'économie mixte qui est depuis longtemps choisie pour l'exploitation du réseau TAG. Il existe aussi la possibilité de faire appel aux marchés publics classiques que nous pratiquons dans le Grésivaudan qui permettent à de très petites entreprises artisanales de transports de vivre en rendant un service de grande qualité.

MeyDIA : L'étalement urbain et la périurbanisation sont autant de défis lancés à ceux qui ont en charge d'organiser les transports en commun. Comment voyez-vous l'avenir de ce point de vue là ?

F.Gimbert : C'est un défi, mais c'est aussi un héritage et une culture. Un héritage car il faudra des dizaines d'années pour résoudre les problèmes créés par quatre ou cinq décennies de périurbanisation et d'étalement urbain. Une culture, car le rêve d'une villa sans mitoyenneté, sans vis-à-vis, est ancré dans les esprits et apparaît comme une condition du bonheur.

Chacun convient qu'il faut réduire les distances pour moins polluer, préserver la nature et les espaces agricoles, mais il ne faut pas d'immeuble qui cache la vue depuis son séjour...

La caricature de cette culture c'est aller habiter à 20 ou 30 kilomètres de Grenoble en montagne au bout d'un chemin accessible uniquement en 4*4, tout en travaillant en centre-ville, et de se croire écolo parce qu'on vit en pleine nature en cultivant des légumes bio ! Il ne s'agit pas de culpabiliser qui que ce soit mais de faire prendre conscience des enjeux.

Ce sera long, mais c'est un défi qu'il est indispensable de relever : chacun a en tête la question du changement climatique, mais plus immédiatement et plus localement c'est une question de santé publique. Les seuils de pollution aux particules fines sont dépassés en permanence dans toute l'agglomération grenobloise, il en est de même pour les oxydes d'azote le long des grandes infrastructures. Quant au taux d'ozone, c'est dans ces villages de montagne surplombant la cuvette grenobloise qu'il atteint son niveau maximum.

La capacité des politiques à agir à long terme sur ces sujets nécessite l'adhésion des citoyens et l'évolution de nos modes de vie.

En direct du terrain

► ► interview ◀

Dans le cadre de notre enquête sur les transports nous avons donc choisi de poser quelques questions à Francis GIMBERT, président de la Communauté de Communes Le Grésivaudan qui regroupe 47 communes de la vallée.



Le SMTC est l'autorité organisatrice des transports sur le territoire de la METRO. Pourtant, nombreux sont les Meylans qui se déplacent quotidiennement hors de ce territoire et notamment parce qu'ils travaillent à Inovalée Montbonnot ou à Crolles.

MeyDIA : Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les compétences de la communauté de communes que vous présidez en matière de transports en commun et de déplacements ?

F.Gimbert : La communauté de communes du Pays du Grésivaudan est compétente pour tous les transports internes à son périmètre. Concrètement cela veut dire que les transports de Crolles à Montbonnot ou de Goncelin à Pontcharra sont organisés par le Grésivaudan.

MeyDIA : Quelle est l'articulation avec les transports en commun du SMTC ? du Conseil Général de l'Isère ?

F.Gimbert : De la même façon les transports internes à la Métro, par exemple de Meylan à Grenoble, sont organisés par le SMTC. Les cars qui vont d'un territoire à l'autre sont gérés par le Conseil Général et les TER par la région. Concrètement le lien entre les deux périmètres de transports urbains sont aujourd'hui assurés par le réseau Transisère (lignes express 1 et 3, 6020, 6070, 6060, 6200 et les lignes du secteur d'Uriage), par la ligne ferroviaire Grenoble Chambéry en cours de modernisation et très modestement par la ligne G 61 du Grésivaudan (2 arrêts desservis à Meylan). La ligne 6070 est financée par le Conseil Général pour son tronçon Gières - Montbonnot et par Le Grésivaudan pour son prolongement de Montbonnot à Bernin par la route départementale 1090. Les lignes Transisère assurent aussi des déplacements internes à chacun des deux périmètres.

Meydia : En particulier, comment voyez-vous l'amélioration de la desserte en TC entre Meylan, Montbonnot et Crolles ?

F.Gimbert : Aujourd'hui plusieurs projets sont en chantier. Tout d'abord le pôle d'é-

change du Pré de l'Eau à Montbonnot est en cours de réflexion, mais a déjà commencé à se concrétiser : arrêt des lignes express 1 et 3, 6060 et 6200 aménagé au cours de l'été 2011 par le Conseil Général, arrêt des lignes 6070 et G61 aménagé à l'été 2012.

Ces aménagements se poursuivront avec le développement de l'intermodalité sur ce site : réseau cyclable, stationnement sécurisé pour les vélos, parc relais pour les voitures, amélioration du nœud de correspondance entre les lignes de car.

J'ai rencontré au printemps, avec Geneviève Fioraso, le président du SMTC Michel Issindou pour plaider le prolongement de la ligne Chrono jusqu'au Pré de l'Eau sur financement du Grésivaudan, ainsi que le prolongement de la ligne 41 en rive gauche.

Nous avons aujourd'hui un accord du SMTC pour le prolongement de la ligne Chrono : nous travaillons pour déterminer le parcours afin d'avoir un service performant et une desserte pertinente.

Par ailleurs la création d'un syndicat mixte de transports tel que le prévoit la loi SRU est en réflexion.

MeyDIA : Vous êtes-vous dotés d'un Plan de Déplacement Urbain ?

F.Gimbert : Nous ne sommes autorité organisatrice de transports que depuis 2009. Nous n'avons pas encore de plan de déplacements urbains, mais la démarche de construction de ce plan est amorcée.

MeyDIA : De façon plus générale, quelles ressources est-il possible de mobiliser pour financer les transports et comment maîtriser les coûts de fonctionnement ?

F.Gimbert : Dans le Grésivaudan, la vente de titres de transports est une part très faible du coût du réseau : les réseaux qui ont une "grosse" part de recettes voyageurs arrivent aux alentours de 30%. C'est le cas du SMTC ou de la Région en ce qui concerne les TER. Le versement transport représente un peu plus de 40% du coût de notre réseau.

(suite page intérieure)

Piscine des Ayguinards

Lors du dernier conseil municipal, suite à



une question posée par le groupe des élus MeyDIA, Madame le Maire a redit que l'ouverture de la piscine d'été des Ayguinards était toujours d'actualité à l'été 2013. C'est une bonne nouvelle ! Le permis de construire est signé, les travaux peuvent commencer. Mais quand le projet va-t-il être présenté aux Meylanais ?

Ecoles

A la rentrée de septembre 2012, une classe a été fermée à l'école élémentaire de Mi-Plaine. C'est la vingtième en onze ans. Les mesures du précédent gouvernement ne sont pas les seules responsables. C'est la politique de logement de la majorité UMP de Meylan qui est en cause. Faute d'avoir encouragé la construction de logements accessibles aux jeunes et aux familles, le nombre d'enfants à Meylan n'a cessé de baisser.

Et, ces dernières années, les programmes de logements ne font qu'amortir la tendance.



Ambiance au conseil municipal

Le conseil municipal de septembre 2012 a mis au grand jour les déchirements de la majorité UMP et a été l'occasion de règlements de compte publics. Une adjointe déchue, une conseillère municipale qui se voit retirer ses délégations, un adjoint à l'urbanisme qui dénonce les pressions subies et l'absence de fonctionnement démocratique, un directeur général des services qui démissionne. Ambiance lourde, depuis les dernières élections législatives, où Madame Le Maire n'a pas supporté d'être écartée par son parti et a maintenu sa candidature contre J.C. Peyrin, son adjoint. Manceuvres politiciennes, coups bas, l'image du modèle meylanais si cher à notre majorité se ternit.

Qualité de l'air

La révision du plan de protection de l'atmosphère de Grenoble et sa région a été soumise pour avis au conseil municipal de septembre. Ce plan se donne 3 objectifs à l'horizon 2015:

- ramener les concentrations en polluants à des niveaux inférieurs aux niveaux réglementaires avec une priorité sur les oxydes d'azote et sur les particules et dans une moindre mesure sur le polluant secondaire qu'est l'ozone.
- arriver à une baisse de 40% des émissions d'oxyde d'azote et de 30 % des émissions de particules PM 10
- tendre à une exposition minimale de la population et traiter les points noirs résiduels.

Face à ces objectifs, la commune de Meylan se distingue par une position attentiste. A MeyDIA, nous avons souligné à plusieurs reprises l'intérêt qu'il y aurait à initier une réflexion sur un programme de type agenda 21 local intégrant les principes du développement durable à l'échelle de la commune et en concertation avec les habitants.



1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chomeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom

Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses